

Gallargues-le-Montueux L'EPTB Vidourle réuni en comité syndical

Le comité syndical de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB Vidourle), s'est tenu, dernièrement, dans la commune.

De nombreux points à l'ordre du jour ont été votés à l'unanimité, notamment la modification des statuts de l'EPTB Vidourle, liée à l'application de la compétence Gemapi et assumée par la structure pour le compte des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) à fiscalité propre.

Toute l'équipe de l'EPTB Vidourle s'est fortement mobilisée, tant sur le terrain qu'au niveau juridique, pour mener à bien ce dossier complexe.

Sa validation à l'unanimité des délégués du comité syndical, atteste du travail qualitatif réalisé par l'équipe admi-



■ De nombreux points ont été votés lors de cette assemblée.

nistrative dont les élus se sont félicités à tour de rôle.

Les points suivants ont aussi été approuvés à l'unanimité, le budget primitif 2019, la présentation du scénario d'aménagement de la rive droite du fleuve. Mais aussi l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre des travaux de ter-

rassement et de confortement de digues et de protection des berges par génie végétal sur toute la zone endiguée ainsi que les acquisitions foncières pour le confortement des digues et une demande de subvention pour l'élaboration du bilan du contrat de rivière.

► Correspondant Midi Libre : 06 76 17 44 92